

2019 /
2022

Projet artistique et culturel



Sans Réserve

192 Route d'Angoulême 24 000 Périgueux

05.53.06.12.73

SOMMAIRE

Préambule.....page 2

Diffusion.....page 3 à 6

- I Panorama général
- II Méthode de programmation
- III Les esthétiques
- IV Proportion groupes locaux/nationaux/internationaux
- V Lieux/Hors les murs
- VI Politique tarifaire

Action Culturelle.....pages 7 à 11

- I Pluridisciplinarité
- II Le jeune public et les scolaires
- III Musique en prison
- IV Travail en milieu hospitalier
- V Travail en maison de retraite et public sénior
- VI Dedans/Dehors

Accompagnement à la création / Pratiques en amateur.....pages 12 à 15

- I Répétition / enregistrement
- II Accompagnement / repérage
- III Résidences- / temps de travail scénique
- IV Ressources / informations

Création.....page 15

Relations Sans Réserve.....pages 15 à 17

- I Définition du réseau
- II Valorisation des initiatives culturelles locales
- III Participation à la structuration des musiques actuelles

Communication.....pages 17 et 18

Perspectives.....page 19

Annexes.....pages 20 à 23

- I Liste des personnes interrogées
- II Questionnaire pour les entretiens
- III Principes de co-organisation d'un concert avec les associations locales

PRÉAMBULE

Depuis plus de 16 ans, Sans Réserve¹ (initialement Le Réservoir) œuvre sur le territoire périgourdin et mène des actions d'intérêt général dans le secteur des musiques actuelles.

Rappeler l'histoire du lieu est indispensable pour comprendre les valeurs, les méthodes de travail et donc, par voie de conséquence, les actions qu'a menées et mène encore aujourd'hui notre association.

C'est le Collectif 24, groupement d'associations culturelles périgourdines, qui, dans les années 1990, a entamé des négociations avec la mairie de Périgueux afin d'obtenir la création d'un lieu dédié aux musiques actuelles. Le Sans Réserve est alors construit dans un ancien gymnase du quartier du Toulon en 2000. L'association Sans Réserve sera créée en mai 2002 pour administrer le lieu.

Cette structure est née de l'engagement et du combat d'un vivier associatif important à une époque où les musiques actuelles commençaient juste à être reconnues par les pouvoirs publics et à s'institutionnaliser.

Depuis 2002 la structuration, la reconnaissance et le développement de Sans Réserve ont considérablement évolué, en passant de 3 salariés (3 ETP) à 9 salariés permanents (près de 7 ETP) avec une équipe professionnelle développant un projet artistique et culturel associatif, équipe épaulée par de nombreux bénévoles. La labellisation SMAC², label d'État (via la DRAC³ Aquitaine), qui reconnaît la qualité des missions, a été octroyée en 2012 en qualité de SMAC de réseau avec le Rocksane/Overlook à Bergerac, l'IMR (Institut des Musiques Rock) et Sans Réserve à Périgueux. Chacune des 3 structures développe son propre projet artistique et culturel ou pédagogique, et mène des actions collaboratives avec les 2 autres. Cette labellisation en réseau s'est accompagnée de la signature (en mars 2013) d'une convention triennale (2012-2014) avec les collectivités territoriales⁴, prolongée d'un an.

Ce projet tient compte des évolutions qu'a connues Sans Réserve (financières, humaines, acquisition de compétences...) et des exigences du secteur des musiques actuelles (bouleversement des modes de consommation de la musique, création et diversité des expressions...).

Plusieurs phases ont été nécessaires pour cette réécriture. Il a tout d'abord été nécessaire de faire des bilans de la structure depuis 2009 pour voir si les objectifs posés dans le précédent projet avaient été atteints. Puis environ 40 entretiens ont été menés avec l'équipe, des bénévoles, des partenaires, des associations, des musiciens... afin de mesurer leurs besoins et leurs attentes et ainsi dégager des problématiques à développer dans le futur projet. Enfin un travail entre le bureau de l'association et l'équipe salariée a permis d'affiner ce projet.

¹ Changement de nom en 2008

² SMAC : Scène de Musiques ACtuelles

³ DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

⁴ DRAC Aquitaine, Région Aquitaine, Conseil Départemental de la Dordogne, Communauté d'Agglomération Bergeracoise (depuis le 1er Juillet 2013) et la Ville de Périgueux

DIFFUSION

Les lieux de diffusion comme le Sans Réserve ont pour mission de favoriser l'accès aux musiques actuelles au plus grand nombre en proposant une offre musicale alternative aux industries et médias de masse, en alternant têtes d'affiche et groupes découvertes et en laissant une grande place aux artistes amateurs locaux. Les objectifs de la diffusion sont clairement identifiés : intéresser le plus grand nombre de spectateurs possible en offrant une programmation de qualité et en mettant en avant la découverte.

Le Sans Réserve est une salle de 500 places debout accueillant des publics venant de l'agglomération de Périgueux, du Grand Périgueux, du département de la Dordogne mais également d'au-delà des limites de la région. Depuis quelques années notre association développe également des concerts dans son bar (d'une capacité de 110 personnes) afin de permettre à des groupes « moins connus » de rencontrer leur public dans un cadre plus intime.

La diffusion est la vitrine de Sans Réserve, c'est en effet l'action qui touche le plus de publics et qui nécessite le plus de besoin (financiers, matériels et humains). Sans Réserve organise une quarantaine de concert par an mais la diffusion n'est pas seulement une succession de concerts.

I. Panorama général

	Nombre de manifestations	Fréquentation	Nombre de groupes/artistes
2009	32	10 123	66
2010	34	9 082	96
2011	30	7 704	71
2012	31	7 745	79
2013	41	9 009	114
2014	49	9 675	114
2015	45	7 538	91
2016	53	7 221	94
2017	58	9 948	123

Le nombre de manifestations est assez régulier. On constate une légère augmentation en 2013 due à la labellisation SMAC de la structure et au respect de la convention d'objectifs fixée avec les partenaires qui stipule que la structure doit organiser une quarantaine de concerts par an. Il faut donc veiller à ne pas descendre en-dessous de ce nombre. Proposer des rendez-vous réguliers permet de fidéliser un public plus facilement que lorsque les manifestations sont plus ponctuelles.

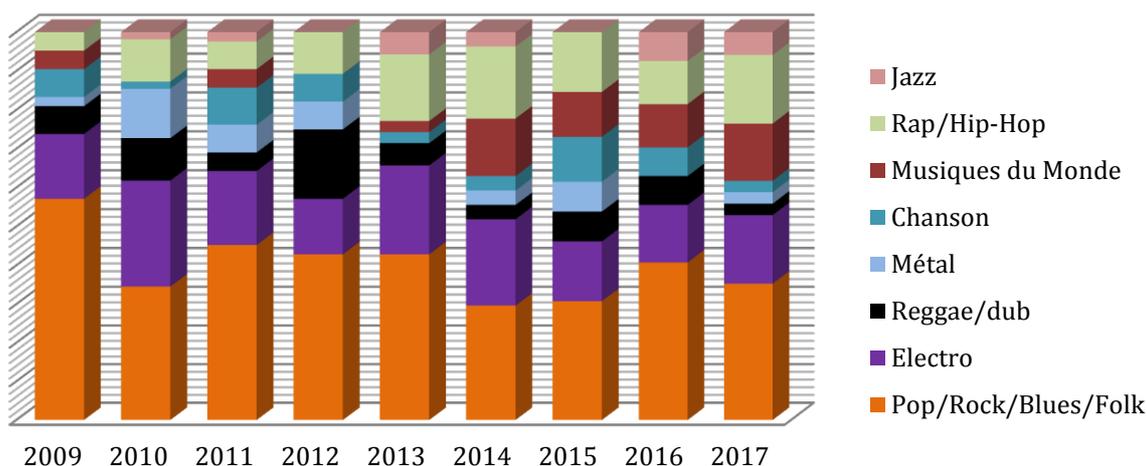
II. Méthode de programmation

Du fait du nombre et de la pertinence des associations locales œuvrant dans la diffusion des musiques actuelles, la programmation est et sera construite de 2 manières :

- » Celle qui est favorisée est la recherche d'implication des acteurs locaux pour co-construire à 2 voire à 3 une programmation cohérente de qualité sur une soirée où chaque structure met ses compétences au service d'un projet, Sans Réserve, avec ses licences d'entrepreneur du spectacle émettant la billetterie. C'est indéniablement la marque de fabrique de notre association qui fonctionne compte tenu de l'histoire et qu'il convient de conserver, voire de développer. Des partenariats avec l'autre structure labellisée par l'État dans le département (Le Pôle National des Arts du Cirque à Boulazac) mais également la scène conventionnée l'Odyssée à Périgueux, seront recherchés, pour mêler différentes esthétiques artistiques. Entre 50 et 70% de la programmation sont bâtis avec des acteurs locaux (39 différents sur les 4 dernières années). On est très loin d'une mise à disposition du lieu, mais réellement sur une co-construction (modalités en annexe 3) qui cherche à minimiser la prise de risque pour l'acteur local. La sollicitation peut venir indépendamment d'un partenaire local ou de Sans Réserve. Les associations sont représentées au sein du conseil d'administration.
- » La seconde par Sans Réserve vient en complément pour asseoir une programmation diversifiée. La nouveauté résidera dans la création d'un espace de réflexion et de propositions partagées avec l'équipe.

Une formule « Carte blanche » doit permettre à de nouvelles associations (voire des groupes, mais également l'équipe) d'expérimenter un travail de programmation avec notre structure.

III. Les esthétiques



Sans Réserve a pris le parti de baser sa programmation sur les «musiques amplifiées», famille des musiques actuelles.

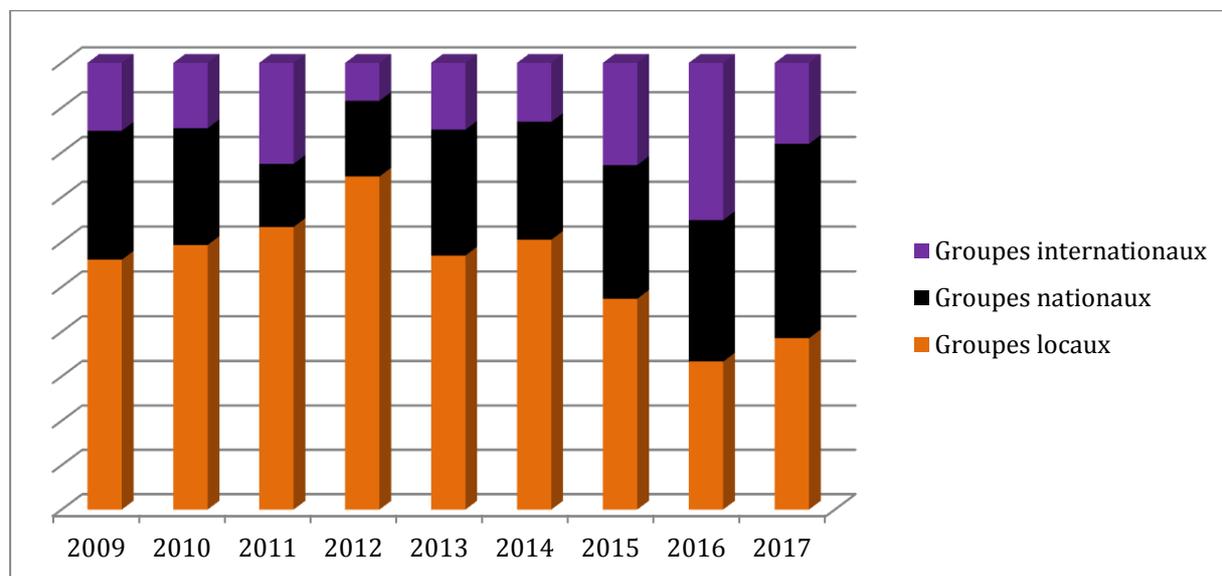
Marc Touché⁵, inventeur du terme «musiques amplifiées», en donne cette définition : « Ne désignent pas un genre musical en particulier, mais se conjuguent au pluriel pour signifier un ensemble de musiques et de pratiques sociales qui utilisent l'électricité et l'amplification sonore comme éléments majeurs, entre autres, des créations musicales et des modes de vie (transport, stockage, conditions de pratiques, modalités d'apprentissage) ».

Si notre association a choisi de privilégier les musiques amplifiées, c'est pour développer sa propre identité tout en s'inscrivant dans la continuité du travail des associations périgourdines qui ont œuvré pour l'ouverture du lieu, le tout en cohérence avec le Rocksane

⁵ Marc Touché, spécialiste des pratiques concernant les musiques amplifiées, sociologue et historien des musiques amplifiées

bien entendu, mais également avec le travail mené par les associations locales en dehors du Sans Réserve (l'agenda partagé de la Feuill'info 24 pour les organisateurs simplifie la tâche).

IV. Proportion groupes locaux/nationaux/internationaux



En regardant les chiffres, on s'aperçoit que la proportion de groupes locaux est très importante. C'est un souhait de la part de Sans Réserve que de les mettre en avant. Ainsi plusieurs dispositifs ont été mis en place pour les faire jouer, ils seront développés dans la partie « Accompagnement à la création/pratiques en amateur ».

La diffusion et l'accompagnement à la création/pratiques en amateur sont deux des trois grands volets de la mission de Sans Réserve, il doit y avoir des interactions entre les deux. Ainsi les groupes qui fréquentent les studios de répétition et d'enregistrement et qui ont développé un projet abouti, doivent trouver leur place dans la programmation du Sans Réserve.

V. Lieux/Hors les Murs

Si Sans Réserve assure des concerts dans ses murs, il organise également des manifestations dans d'autres lieux culturels du Grand Périgueux. C'est un moyen de rompre le rapport classique public/spectateur dans le but de faire venir de nouveaux publics et créer de nouvelles formes. Mais Sans Réserve doit continuer dans cette voie en investissant de nouveaux lieux, pas forcément culturels, et ainsi occuper des espaces où on ne l'attend pas. Les lieux où nous avons travaillé dernièrement : Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord,

Musée Vésuna, le théâtre de Périgueux, Cap'Cinéma, la médiathèque Pierre Fanlac, le théâtre le Palace, l'Art Scène à Razac, le centre culturel de Terrasson... et bien entendu le Rocksane.

D'autre part, notre territoire regorge de grands sites, et nous tenterons d'y organiser une à deux diffusions sur la période.

VI. La politique tarifaire

Les lieux de diffusion de musiques actuelles doivent mettre un point d'honneur à permettre l'accès à ces esthétiques au plus grand nombre selon le concept de démocratisation culturelle. Nous ne dérogeons pas à la règle et nous avons mis en place pour cela une politique tarifaire spécifique. Actuellement, les tarifs de l'association varient entre 5 et 21 euros. Nous nous efforcerons de ne pas dépasser les 15 euros en prévente sauf concert exceptionnel.

Sur la majorité des concerts, il y a quatre catégories de tarifs (dans l'ordre croissant) :

- ▶▶ Adhérent
- ▶▶ Réduit (chômeurs, bénéficiaires du RSA, étudiants),
- ▶▶ Prévente,
- ▶▶ Sur place.

Pour les concerts dans le bar pour lesquels la structure mise sur la découverte, Sans Réserve propose un tarif unique à 5 euros. Un travail est mené avec le CIJ de la ville de Périgueux, afin d'offrir un concert gratuit aux détenteurs de la carte jeune. Nous continuerons de trouver des concerts gratuits pour tous, pour les adhérents une fois par trimestre, ou pour les lycéens 1 fois par an minimum.

ACTION CULTURELLE

Derrière le terme « Action culturelle » se cachent toutes les actions en faveur de publics spécifiques. Le rapport au public est essentiel pour toute structure culturelle. Pour une grande majorité de personnes, la découverte et l'accès à la musique se font par la consommation de biens produits par l'industrie culturelle et les médias de masse⁶ (dont le but est purement commercial). L'action culturelle est une alternative au concert et permet de faire découvrir la diversité et les richesses du secteur des musiques actuelles sous une forme plus ludique et personnelle.

Il ne faut pas enfermer les musiques actuelles entre quatre murs et en faire une culture élitiste. L'action culturelle a pour but de réduire les inégalités face à l'offre culturelle en permettant la création d'un bagage culturel. Un travail doit être fait autour de la formation du spectateur, l'aider à développer un regard critique, donner les clefs aux spectateurs afin de pouvoir appréhender une œuvre et ainsi pouvoir distinguer ce qui relève d'une démarche artistique de ce qui s'apparente à des produits commerciaux.

Jean-Marie Carasso dit de l'action culturelle que la cohérence et la pertinence d'une éducation artistique et culturelle bien conçue supposent de trouver une articulation entre trois dimensions :

- » L'expérience personnelle : faire, agir, expérimenter
- » Le rapport aux œuvres : voir, entendre, percevoir
- » Le travail indispensable de réflexion et d'appropriation.

C'est un travail qui doit être mené dans le temps, sur la longueur, et être proposé à des groupes de personnes bien identifiés afin de mieux cibler leurs besoins et ainsi répondre à leurs attentes. En ce sens cette mission participe du processus de démocratisation culturelle par le comblement du fossé entre les publics et les œuvres/artistes.

L'action culturelle doit devenir clairement une priorité pour Sans Réserve. Nous souhaitons développer les actions qui sont déjà en place notamment au niveau des scolaires. Mais il ne suffit pas d'organiser des événements pour faire découvrir, sous ses différentes formes, l'environnement des musiques actuelles. En effet il y a un travail de médiation culturelle à faire en amont et en aval de ces manifestations.

Pour mener ces actions nous devons engager un travail avec des structures locales. C'est l'occasion pour la structure de tisser des liens durables avec le territoire. Ces actions doivent trouver le soutien de l'agglomération, à l'heure de l'élargissement du Grand Périgueux à des communes rurales, afin qu'on ne laisse pas des publics de côté.

Voici un panorama des actions menées ou à développer par Le Sans Réserve pour faire découvrir la structure et plus largement les musiques actuelles. Dans le futur, ce travail devra être valorisé dans la communication du Sans Réserve (plaquette, réseaux sociaux, site internet...).

I. Pluridisciplinarité

L'association Sans Réserve a à cœur de promouvoir les disciplines transversales comme le cinéma, la danse, les arts visuels, les arts plastiques, le cirque, la photo, l'écriture, la lecture, les arts numériques et le croisement de celles-ci avec les musiques actuelles. La co-production au Sans Réserve avec l'Odyssée, dans le cadre du festival Mimos, du spectacle « Hakanaï » de la compagnie Adrien M et Claire B, mêlant danse, arts numériques et musiques électroniques, en est un parfait exemple, complémentaires aux esthétiques proposées par la structure. C'est encore une fois une manière de faire découvrir ce secteur d'une autre façon.

Ce travail peut s'inscrire dans la relation du Sans Réserve avec les associations locales, la

⁶ 48% des français plus de 18 ans déclarent découvrir la musique par la radio, alors que pour les adolescents c'est internet qui est le premier média avec 64%

scène conventionnée et le Pôle National des Arts du Cirque.

II. Le jeune public et les scolaires

Un effort est fait au Sans Réserve pour le jeune public et les scolaires parce qu'ils sont considérés comme les spectateurs et/ou les acteurs de demain. Pour ce faire, la structure travaille avec des établissements scolaires, nombreux à Périgueux et aux alentours, et autres institutions liées à la jeunesse.

Pour bien comprendre les enjeux et les réponses que peut apporter le Sans Réserve à ce sujet il est important de distinguer ces publics selon leur âge. En effet les écarts sont très importants selon les tranches d'âge et les propositions artistiques vont être complètement différentes de l'une à l'autre :

- ▶▶ Les 3-11 ans : le Sans Réserve propose des spectacles à destination des jeunes publics. À compter de maintenant 3 par saison, ils ont pour but de sensibiliser ces enfants aux musiques actuelles et à la culture du spectacle. S'il s'agit d'une « simple offre » de spectacle jeune public, ils seront rattachés à la diffusion. L'offre artistique est audacieuse et mélange bien souvent les disciplines⁷ afin d'éveiller les jeunes aux formes hybrides que peuvent prendre les musiques actuelles. Dans le même esprit, si les jeunes publics peuvent assister à des spectacles au Sans Réserve, tout un travail est mené avec des classes des écoles primaires de Périgueux pour organiser des rencontres avec des artistes se produisant au Sans Réserve et permettre aux élèves d'assister aux balances avant le concert⁸. C'est l'occasion pour les élèves de poser toutes les questions sur le métier de musicien et l'expérience de la scène. Enfin, le Sans Réserve propose à certaines classes des visites pédagogiques du lieu lors desquelles sont présentés les métiers de la musique ainsi que le fonctionnement d'une salle de concert comme le Sans Réserve. Toutes ces actions permettent aux jeunes publics de voir « l'envers du décor » et de comprendre la fabrication d'un spectacle, de sa conception (et des moyens qu'il nécessite) à sa représentation, en passant par les répétitions. Il faut poursuivre ces actions envers les jeunes publics et les établissements scolaires en insistant sur la médiation en amont et en aval d'une manifestation. Il est très intéressant de proposer des spectacles à ces publics mais il est plus intéressant encore de les y préparer, de mener un travail avant mais également après en parlant de ce qu'ils ont vu, ont pensé et retenu. Ces actions n'en seront alors que plus percutantes et réussies.
- ▶▶ Les 12-15 ans : peu d'actions sont actuellement menées en faveur des collèves. C'est un des objectifs de la structure pour les prochaines années. Comme elle l'a fait pour les plus jeunes publics et les lycéens, elle devra constituer un programme et des actions en réponse aux attentes des collégiens. Cette tranche de la jeunesse est bien souvent oubliée, pourtant c'est souvent à cet âge-là que les premières vocations se révèlent, que les premiers groupes se forment et que les adolescents commencent à fréquenter les lieux culturels. C'est à ce moment donc qu'il faut commencer à présenter les métiers liés au monde de la musique et proposer des ateliers et des rencontres autour de la pratique et de la création artistique. Pour ce faire, le Sans Réserve interviendra dans les collèges pour présenter son action et son fonctionnement. Des rencontres avec des artistes locaux seront aussi organisées afin de répondre à toutes les questions que les collégiens pourraient se poser, tant au niveau de leur pratique, de leur parcours, etc. Après cette rencontre, les collégiens pourront assister au concert du groupe qu'ils sont venus voir. L'idée est qu'ils puissent, tout comme les élèves des écoles primaires et les lycéens, comprendre tout ce qu'il y a derrière la conception d'un spectacle musical.
- ▶▶ Les 15-18 ans : contrairement aux collèves, les lycéens reçoivent peu ou pas du tout d'enseignement musical dans le cadre de leur scolarité. Lorsqu'on observe les chiffres

⁷ Par exemple le cinéma avec « La Terre tremble » en 2013, un ciné-concert sur des courts métrages de « Tom & Jerry », le multimédia avec « Histoire naturelle », un concert de Carton Park en 2011 ou encore le duo de batterie humoristique Fills Monkey en 2012.

⁸ Comme avec les groupes Egyptian Project ou The Herbaliser

concernant les pratiques artistiques des jeunes⁹, ils montrent que les lycéens sont de plus en plus consommateurs de musique sous toutes ses formes : pratique, écoute individuelle, concerts... Pour contrer le formatage qu'imposent les grands médias, il est indispensable de mener des actions en faveur de ce public. Le Sans Réserve souhaite faire découvrir aux lycéens les musiques actuelles sous différents angles : sensibilisation aux métiers de ce secteur, expérience du concert, informations autour de la pratique artistique...

En partenariat avec l'association JM France, Sans Réserve organise tous les ans depuis 2005 l'opération « Musiques Actuelles au lycée ». Pendant une semaine, un groupe parcourt la région à la rencontre des lycéens. Ce rendez-vous est préparé en amont à l'aide d'un dossier pédagogique. Un temps d'échange entre artistes et lycéens précède le concert dans une salle de musiques actuelles partenaire, adhérente au RIM¹⁰.

Un important travail avec le lycée agricole de Coulounieix-Chamiers dans le cadre de Champs Libres (parcours culturel autour des musiques actuelles et des cultures numériques émergentes sur des résidences et des concerts en lycées agricoles, déplacement des publics au Sans Réserve, médiation...) doit être soutenu et amplifié.

En complément à ces actions sont proposés aux lycéens des spectacles concernant les risques auditifs liés à l'écoute et la pratique trop intensive de la musique (voir la partie VIII de ce même chapitre sur les risques auditifs).

- Les étudiants : Périgueux possède une antenne de l'université Michel de Montaigne (Bordeaux III) avec le Département d'Études juridiques et économiques, un IUT (Institut Universitaire de Technologie), un IUP (Institut Universitaire Professionnalisé) et l'ESPE (l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation) et le lycée agricole (BTS et licence pro) avec quelque 2000 étudiants.

Un important travail commence à être mené avec l'IUT département carrières sociales / Gestion urbaine, visant notamment à intensifier et élargir les pratiques culturelles et artistiques des étudiants en privilégiant notamment la découverte des musiques actuelles. Plusieurs actions sont d'ores et déjà programmées : des projets tutorés liés à l'organisation d'événements ou de concerts, des interventions sur les politiques culturelles liées aux musiques actuelles et une importante étude des publics qui a été rendue fin 2016. Ce premier travail avec l'IUT carrières sociales doit permettre d'élargir à d'autres types d'étudiants.

De plus, depuis 2017, Le Sans Réserve, en collaboration avec le Crous de Nouvelle-Aquitaine et plus spécifiquement l'antenne et l'IUT de Périgueux, co-organise une soirée de concert dans le cadre des Campulsations. Cette soirée se déroulant en début d'année scolaire et à prix réduit pour les étudiants.

III. Musique en prison

Depuis 2009, avec au démarrage le support d'une convention nationale ministère de la Justice et Fédurok¹¹, le Sans Réserve participe, en partenariat avec le SPIP¹², le Rocksane et l'Agence culturelle départementale, à l'organisation un concert dans les quatre centres de Dordogne (Neuvic, Périgueux et les deux centres de Mauzac) à l'occasion de la fête de la musique afin de :

- favoriser la réinsertion des détenus ;
- encourager les prestations culturelles de qualité ;
- valoriser le rôle des personnels pénitentiaires ;

⁹ Notamment les études d'Olivier Donnat sur les pratiques culturelles des Français

¹⁰ Réseau des Indépendants de la Musique de Nouvelle-Aquitaine

¹¹ Fédération nationale des lieux de musiques actuelles devenue Fédélima depuis son rapprochement avec la Fédération des scènes de jazz et musiques improvisées

¹² Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

- sensibiliser et associer, chaque fois que possible, les instances locales à ces actions¹³.

Entre 2009 et 2017, 19 groupes/artistes¹⁴ ont joué dans les quatre centres pénitentiaires du département pour environ 200 détenus à chaque édition.

Même s'il est difficile de mesurer l'impact réel de ces manifestations sur ce public particulier il est indéniable que ces concerts sont des succès. Ce travail permet de créer un pont entre les murs de la prison et l'extérieur dans le but de rompre l'isolement des détenus. C'est une expérience artistique très intense, que cela soit pour les prisonniers, pour le personnel pénitentiaire ou pour les artistes.

Cependant il faut aller plus loin que de proposer un événement ponctuel, en instaurant des manifestations hors fête de la musique, il faut aussi impliquer ces publics dans cette dynamique en proposant par exemple des ateliers (pratique musicale, composition, écriture...), des premières parties assurées par les détenus, mais également de permettre à des détenus de fréquenter en journée les studios, ou la salle de concert.

IV. Travail en milieu hospitalier

Dans cette même volonté de permettre l'accès aux musiques actuelles à tous, nous souhaitons (ré) intervenir en milieu hospitalier. C'est un travail qui avait été réalisé en 2011 avec l'hôpital de jour auprès d'enfants autistes.

Sans Réserve souhaite proposer une offre artistique adaptée à ce public si varié (socialement ou pathologiquement parlant) en explorant le champ des pratiques artistiques liées aux musiques actuelles (pratiques, éveil musical, concerts...).

V. Travail en maison de retraite et public sénior

Si un travail en milieu hospitalier est envisagé, il en est de même pour les maisons de retraite. Ce travail s'inscrit dans la volonté de Sans Réserve d'amener les musiques actuelles vers des publics qui ne peuvent pas forcément se déplacer et venir à la salle de concert. C'est pourquoi, comme pour le travail en milieu hospitalier et en prison, il est indispensable d'adapter le contenu proposé aux spécificités de ce public. Notre association jouerait, encore une fois, le rôle de l'intermédiaire entre le « dedans » et le « dehors ». Ce travail s'inscrit dans les valeurs prônées par Sans Réserve, à savoir le fait de créer du lien social et de favoriser l'intergénérationnalité.

Amener les musiques actuelles en maison de retraite reste un concept encore marginal, ce qui conforte souvent le sentiment d'abandon que peuvent ressentir certaines personnes qui vivent dans ses établissements. C'est pourquoi il est important de s'imposer comme acteur clef et de proposer un programme artistique de qualité à ces publics.

VI. Dedans/Dehors

Le Sans Réserve se trouve dans un quartier résidentiel de Périgueux, le Toulon. Une salle de concert en milieu résidentiel est souvent l'objet de préjugés : bruits, saleté, mauvaises fréquentations... Pour autant ce n'est pas le cas et Sans Réserve s'attache à montrer cela. Une fois la structure acceptée dans le quartier, il faut créer des liens durables avec ses habitants quels que soient leur origine sociale, leur âge... Le quartier appartient à ses habitants, ils doivent donc s'approprier le lieu. Pour cela la structure souhaite que les résidents ne voient plus le Sans Réserve comme un « danger » dans le quartier et qu'ils puissent prendre part à la vie du lieu.

Le Sans Réserve est un lieu d'éveil culturel et de ressources mais ce n'est pas forcément évident pour les résidents du Toulon. Il faut donc réussir à modifier l'image qu'ont les habitants du quartier du Sans Réserve.

¹³ Tiré de *Musique en prison, bilans et perspectives des concerts en milieu carcéral animés par les lieux adhérents de la FEDUROK pour la fête de la musique 2007*, rapport réalisé par Jean-Baptiste Jobard, chargé de l'action culturelle à File 7

¹⁴ Kwal en 2009, Lima*Djari en 2010, Lady Calling en 2011, Wicked System, Djangophil, Almacita en 2012, Dawa et Annie-Flore Batchiellilys en 2013, Lambdaa et Annie-Flore Batchiellilys en 2014, Ryon et Santa Machete en 2015, Freed Worms, la pie swind, Lord Bitume en 2016, Inky Inquest, Soul to soul, Family Style e,n 2017

Pour cela le Sans Réserve travaille avec le service de prévention spécialisée Le Chemin sur des présences éducatives dont l'objectif est de limiter les conséquences des conduites à risques en assurant un minimum de sécurité et d'accompagner les jeunes dont les conditions le nécessitent. Aussi notre association souhaite-t-elle permettre l'accessibilité aux habitants du quartier aux manifestations du Sans Réserve. Pour cela, grâce à une aide financière du service « Développement social et local » de la Ville de Périgueux, les habitants suivis par les services sociaux ne paient qu'une somme symbolique pour les spectacles jeunes publics proposés au Sans Réserve. Il faut poursuivre ce travail d'appropriation du lieu en proposant, comme pour les scolaires, des visites du Sans Réserve avec une description des métiers de la musique afin que les habitants du quartier du Toulon voient le travail qui est mené dans la structure et puissent donc la considérer d'une autre manière. Aussi, toujours comme pour les scolaires, Sans Réserve pourra leur proposer, à nouveau via l'association Le Chemin, d'assister aux balances et de rencontrer des artistes pour pouvoir échanger sur le métier de musicien et l'expérience de la scène.

En 2015 est né le projet « Dedans Dehors » financé dans le cadre de la politique de la ville, afin de rendre plus accessible le Sans Réserve en poursuivant le travail d'inscription territoriale dans le quartier du Toulon avec la participation des habitants dans l'organisation et la mise en place de l'action, la création d'un événement culturel et familial au cœur du territoire. Ce projet structurant, basé sur de l'action culturelle, doit s'inscrire dans la durée. Il faut pour ceci trouver les moyens de pérenniser son fonctionnement, d'accroître sa visibilité auprès du public avec un ancrage fort sur le quartier, et le développer sur la boucle de l'Isle où un pôle des cultures urbaines est prévu par le Grand Périgueux.

VII. Risques auditifs

Si la promotion des musiques actuelles sous toutes ses formes (écoute, pratique...) est l'objet de Sans Réserve, la structure se doit de sensibiliser ses publics aux risques qui y sont liés et notamment en ce qui concerne les risques auditifs. Les études sur les pratiques culturelles des français ont montré que les temps d'écoute de musique ont, depuis 30 ans, considérablement augmenté tout comme les niveaux sonores correspondants. Il est donc du rôle des structures comme Sans Réserve de prévenir ces risques et d'inviter les publics à essayer de modifier leurs habitudes et leur comportement quant à leur consommation de la musique.

La première mesure mise en place en ce sens est la mise à disposition de bouchons d'oreilles jetables disponibles dans le bar mais aussi dans les studios ainsi que de casques de protection pour les enfants.

Sans Réserve propose aussi à des scolaires des différents établissements de Périgueux des spectacles pour faire comprendre, de manière ludique, les risques auditifs liés à l'écoute et la pratique de la musique. Depuis 2009, trois spectacles ont été proposés, relayés nationalement par Agi-Son :

- « Peace and lobe » : porté par l'équipe du Florida (Agen) et du Confort moderne (Poitiers) en 2009. Ce spectacle est à destination des classes de la 4^e à la première ;
- « La soupe aux oreilles » : porté par la compagnie Passeurs d'Ondes. Ce spectacle s'est produit sur la scène du Sans Réserve en 2010 pour des classes du CM2 à la 5^e ;
- « Yes Ouïe Can » : porté par l'association astérienne V.I.R.U.S et la Rock School Barbey pour la coordination. Ce spectacle a été créé au Sans Réserve puis diffusé en 2009, en 2010, en 2012, ainsi qu'en 2014 avec l'Odyssée, dans nos murs.

Si une prévention envers les publics est indispensable, il ne faut cependant pas oublier ceux qui sont les plus exposés à ces risques, à savoir les équipes et les musiciens. Si les équipes bénéficient de formations et de la confection de bouchons anatomiques, il faut concentrer les efforts sur les musiciens. Cela peut se faire lorsqu'ils sont présents dans les studios mais également sur les réseaux sociaux.

Toutes ces actions ne peuvent être menées sans la création à terme d'un poste à temps plein.

ACCOMPAGNEMENT A LA CRÉATION/PRATIQUES EN AMATEUR

Sous les termes « Accompagnement à la création/pratiques en amateur » sont regroupées toutes les actions en faveur des musiciens, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Outre la diffusion et le travail autour de la connaissance des musiques amplifiées, les structures se doivent d'être à la naissance de cette culture en accompagnant la création et la pratique de celle-ci par des artistes/groupes, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Le but de cet accompagnement est de favoriser l'émergence d'une scène locale voire régionale.

Les objectifs de Sans Réserve à travers cet accompagnement sont les suivants :

- valoriser la pratique et la création en amateur ;
- contribuer à la formation des amateurs ;
- responsabiliser et autonomiser les amateurs et les professionnels ;
- valoriser la création ;
- confronter les musiciens en voie de professionnalisation aux exigences de la profession.

Il est important, dans ce projet, de bien clarifier les principaux moyens et outils que Sans Réserve possède afin de mettre en avant tout ce que la structure fait et pourra faire pour accompagner la recherche artistique.

I. Répétition/enregistrement

Pour encourager la pratique musicale et notamment le jeu en groupe, Sans Réserve propose des espaces pour répéter et enregistrer, accessibles à tous les musiciens, qu'ils soient professionnels ou amateurs et quel que soit leur style musical. La structure met en effet à disposition 6 studios équipés sur deux lieux différents, le Silo/Foyer de la Beauverrie (334 route d'Angoulême) et la Filature (quartier du Toulon), avec un encadrement compétent au service des musiciens, du matériel de qualité, le tout à des tarifs très accessibles : outre l'adhésion à l'association Sans Réserve obligatoire (10 ou 5 euros selon les cas), c'est 2 euros de l'heure pour un artiste et 4 euros pour un groupe. Il existe également des forfaits de 20 heures pour 70 euros. En ce qui concerne l'enregistrement, c'est un tarif de 15 euros de l'heure.

Le nombre d'artistes/groupes ne cesse d'augmenter depuis 2009¹⁵, mais on constate un tassement depuis 2014, notamment des groupes lycéens. Une tarification spéciale doit être envisagée.

La communication des studios doit être accrue, les services doivent être connus du plus grand nombre. Il faut notamment accentuer la communication sur le Web (site et réseaux sociaux) et dans la salle de concert (via l'écran bar). Une page Facebook, « La Gazette des studios du Sans Réserve », a été créée afin de :

- suivre l'actualité des artistes/groupes qui fréquentent les studios ;
- prévenir des différents événements organisés (portes ouvertes, master class, soirée informations...) pour eux ;
- permettre la rencontre et le dialogue entre les musiciens ;
- partager les manifestations (photos, vidéos) organisées par Sans Réserve.

Comme les informations concernant les studios doivent apparaître au sein du Sans Réserve, les événements de la salle de concert doivent aussi être relayés dans les studios. Il faut arriver à faire en sorte que les musiciens des studios fréquentent la salle de concert et ne se

¹⁵ 81 groupes (292 musiciens) en 2009, 90 (324 musiciens) en 2010, 100 (342 musiciens) en 2011, 107 (292 musiciens) en 2012 et 116 (310 musiciens) en 2013, 124 groupes (280 musiciens) en 2014

contentent pas de « consommer » les studios.

Les enregistrements live (aux studios et dans la salle) seront développés ainsi que les répétitions sur scène.

II. Accompagnement/repérage

Les groupes, qu'ils répètent au Sans Réserve ou non, peuvent demander à notre association d'être accompagnés. Dans les faits il y a plusieurs types d'accompagnement selon les ambitions et le niveau d'avancement de chacun. En effet il faut se dire que le fait de devenir professionnel n'est pas une fin en soi et que tous les musiciens n'ont pas cet objectif-là, pour autant il faut continuer à leur apporter une aide. Sans Réserve doit également solliciter des formations. De plus nous initierons des actions culturelles avec certains groupes accompagnés.

►► *Le repérage*

Les groupes/artistes repérés le sont sur un an ou plus selon les cas. Ils bénéficient de conseils techniques (sur leur musique ou sur la façon de mener leur projet), de réductions sur les tarifs des résidences mais aussi d'aide pour le financement de leurs besoins (communication, juridique...). C'est un accompagnement personnalisé et évolutif que Sans Réserve propose à des groupes qui ont un projet cohérent et surtout qui ont envie de le faire évoluer. L'idée de ce dispositif est également d'aider ces groupes en les faisant jouer dans la salle, pour des premières parties par exemple. Le but est aussi de faire en sorte que ces musiciens quittent Sans Réserve et aillent jouer ailleurs dans le département ou même au-delà. Un projet à l'échelle de la grande région aidé par le CNV et la Région, dénommé SYRB, voit le jour en 2016.

Depuis 2012, une grille a été pensée et mise en place afin de déterminer précisément les caractéristiques que les groupes/artistes doivent remplir pour prétendre à cet accompagnement par Sans Réserve.

Entre 2009 et 2017, 13 groupes¹⁶ ont fait partie de ce schéma de repérage de Sans Réserve. Au vu de la qualité de l'accompagnement proposé (et du temps consacré), il est normal que ce nombre ne soit pas très élevé. Cependant il y a de moins en moins de groupes qui sont repérés, pourtant la demande de la part des groupes est croissante. Ce paradoxe est expliqué par la rigidité de la grille de référence qui fait que de moins en moins de projets « collent » aux spécificités demandées. Tous les groupes repérés en ont, jusqu'à présent, fait la demande et ce sont tous des musiciens qui répétaient déjà au Sans Réserve. Il faut alléger les critères de repérage et aller chercher des groupes en dehors des murs du Sans Réserve. C'est également un moyen pour la structure de faire connaître ses actions et d'élargir son public.

Fort du constat que les 2 derniers groupes (Ua tea et Soundcrawler) ont été accompagnés conjointement par le Rocksane et l'Agence culturelle départementale, nous avons, fin 2015, fait évoluer ce repérage vers Boost :

►► *Boost*

Ce dispositif de type appel à projet, conçu avec le Rocksane et l'Agence culturelle départementale, a pour objectif d'accompagner des artistes émergents aspirant à la professionnalisation. Il repose sur 4 axes : la formation, l'accueil en résidence, le conseil administratif et juridique et le soutien en communication. Un jury composé de professionnels de la nouvelle région participera à la sélection.

►► *L'aide ponctuelle*

Certains groupes qui en font la demande peuvent bénéficier d'une aide ponctuelle, par

¹⁶ 5 groupes/artistes en 2009 : Lady Calling, Blodorn, Aigzocet, Background et Lily, 2 en 2010 : Aigzocet et Lily Justine, 3 en 2011 : Aigzocet, Lily Justine et Minushuman, 3 en 2012 : Saj'Osmoz, Minushuman et Ua Tea, 2 en 2013 : Minushuman et Ua Tea, 2 en 2014 : Ua Tea et Soundcrawler. 2 en 2015 : Freed Worms et Soundcrawler, 2016 : Inky Inquest et Freed Worms, 2017 : Galva, So Lune et Freed Worms.

exemple sur du merchandising, un apport en communication... C'est véritablement un moyen pour Sans Réserve d'encourager la pratique musicale amateur et/ou professionnelle en donnant un coup de pouce à des groupes qui souhaitent faire évoluer leur projet artistique.

Entre 2009 et 2017, 21 groupes¹⁷ ont été aidés de cette manière. Le nombre de musiciens épaulés varie selon les années mais il est globalement stable, ce qui montre l'attention importante et la qualité d'analyse que Sans Réserve porte envers les musiciens qui fréquentent ces studios.

»» *Les modules de répétition*

Sans Réserve propose des modules de répétition aux musiciens afin qu'ils puissent se confronter à la scène et à ses spécificités. Ainsi sont proposées des balances en condition « live », des répétitions sur scène avec retours ou des répétitions sur scène avec retours mais aussi façade.

Entre 2009 et 2017, une trentaine de groupes/artistes ont utilisé ces modules de répétition sur scène.

C'est également une manière pour la structure de faire en sorte que les musiciens des studios prennent part à la vie de notre association.

»» *Les premières parties*

Sans Réserve, propose dans la plupart des cas aux groupes professionnels du département d'assurer la première partie d'artistes nationaux voire internationaux, mais ne s'interdit pas la programmation d'amateurs si cela a du sens.

»» *Rock'O'Club*

Deux à trois fois par an est organisé, dans le bar du Sans Réserve, un concert avec deux groupes locaux amateurs. C'est un concert gratuit dont le but est de faire découvrir et de valoriser les musiciens périgourdins. C'est également un moyen pour les différents groupes de se rencontrer et de partager la même scène.

»» *Tributes*

Les tributes sont des soirées scènes ouvertes sur une thématique imposée à l'avance (un style musical, un artiste, une époque...). L'occasion pour les groupes de reprendre de grands standards de la musique en se produisant sur la scène du Sans Réserve. Cet événement étant ouvert à tout le monde (toutes structures et tous niveaux), le Conservatoire à Rayonnement Départemental (qui possède une antenne « musiques actuelles » à St-Astier) ainsi que la Rock School Bergerac du Rocksane participent à ces manifestations. Une façon pour Sans Réserve de tisser des liens avec d'autres structures spécialisées dans la formation artistique.

»» *Portes ouvertes des studios/Repas dans les studios*

Afin de contribuer au « vivre ensemble » et d'animer la vie de l'association, des événements sont organisés avec les musiciens. Le but est de créer une cohésion entre les groupes et avec les équipes de Sans Réserve mais aussi de mieux faire connaître les services que la structure propose. Des moments conviviaux lors desquels les musiciens n'hésitent pas à prendre leurs instruments et faire des bœufs.

III. Résidences/temps travail scénique

Nous utilisons par défaut ce terme emprunté au théâtre bien qu'il ne revêt pas toujours les mêmes actions.

Les résidences touchent plusieurs axes : la création, l'accompagnement, la médiation et la

¹⁷ 1 groupe/artiste en 2009 : Never Late, 5 en 2010 : Dasha & Vörse, Resound, Master Voice, Magneto, Skapute Orchestra, 2 en 2011 : Nouvel Zeness, Red Eye Ball, 2 en 2012 : Master Voice et Y? 3 en 2013 : Master Voice, Met H Ode et Lambdâa et 3 en 2014 : Met H Ode, Freed Worms et Annie Flore Batchiellilys, 2 en 2015 : Blackfrog et Ciel gris, 7 en 2016/2017 : Möng & U-stone, Iba, The last hour band, Dakota, Electric Humans, Red eye ball, Théaul

diffusion. Il en existe de deux types : les résidences de création, espaces de recherche et de réflexion, et les résidences de travail, sur le son, la mise en scène ou encore la lumière.

Sans Réserve met à disposition des moyens matériels et humains pour permettre la recherche et le développement de nouvelles formes d'expression artistique. Nous avons accueilli 64 formations entre 2009 et 2017.

Pour les formations locales, nous devons trouver un dispositif incitatif afin que nos outils et nos compétences puissent être mis au service du plus grand nombre.

IV. Création

Nous devons développer les résidences de création professionnelles, avec l'aide du CNV, en interaction avec l'action culturelle et la diffusion. Un travail peut être établi dans ce sens avec le Rocksane, mais également avec l'Odyssee, où l'on doit mêler théâtre gestuel et musiques actuelles et le PNAC où le croisement arts du cirque et musique est fréquent. Il vaut mieux communiquer sur les résidences, d'abord pour faire connaître cette activité et ensuite parce que c'est une vraie vitrine pour Sans Réserve. Autour de ces résidences pourrait-être mené aussi un travail de médiation auprès de publics spécialisés (notamment les scolaires). Les sorties de résidence publique seront recherchées. Sur ces temps de création, où les équipements et l'équipe sont mobilisés, nous rémunérerons les artistes et techniciens accueillis, avec une recherche de co-financement des producteurs, du CNV...

V. Ressources/informations

Sans Réserve propose, plusieurs fois par an, des modules d'information pour les musiciens. Ils ont plusieurs formes : stages, tables rondes, master class et portent des thèmes variés : technique, juridique, communication... le tout s'adaptant aux évolutions du secteur des musiques actuelles.

Sur les 6 dernières années, 62 événements de ce genre ont été organisés pour compléter l'offre proposée aux musiciens dans le but de leur donner les clefs et leur permettre d'acquérir une certaine autonomie dans leur projet artistique. Ce nombre de journées varie en fonction des années tout comme le nombre de participants qui n'est pas proportionnel au nombre de modules. Le « succès » de certaines éditions tient surtout au thème et à la réputation du ou des intervenants (qui peuvent être des professionnels du secteur des musiques actuelles ou d'autres musiciens). En tout ce ne sont pas moins de 410 personnes qui ont assisté à ces modules. Mais le nombre de participants n'est pas à prendre en compte, en effet il faut privilégier la qualité à la quantité en ce qui concerne ces événements.

RELATIONS SANS-RÉSERVE

Le projet de Sans Réserve est un outil de développement culturel, économique et social au service du maillage de son territoire. Il doit répondre aux attentes et besoins de celui-ci en engageant également une réflexion autour des évolutions liées au secteur des musiques actuelles.

I. Définition du réseau

Sans Réserve souhaite réaliser un « mapping des parties prenantes » afin de définir l'étendue de son réseau. Ce dernier doit prendre en compte les structures liées aux musiques actuelles, les associations locales, les partenaires mais également les personnes ressources pour l'association.

Outre le fait de mettre en évidence les partenariats manquants et donc à développer, ce travail aura pour but de pouvoir permettre la mise en réseau de différentes institutions les unes entre les autres. Sans Réserve doit développer cet élément qui relève de la ressource de par sa position d'acteur culturel clef et de relais sur de nombreux sujets.

II. Valorisation des initiatives culturelles locales

Le secteur des musiques actuelles est multiple et complexe. Nombreuses sont les structures (notamment associatives) qui développent des actions en faveur des musiques actuelles. Pour autant beaucoup ne sont pas professionnalisées.

La labellisation SMAC par le ministère de la Culture est une reconnaissance de la qualité de ses actions menées dans le secteur des musiques actuelles. Une fois l'expertise de l'équipe salariée de l'association reconnue, celle-ci a un devoir de transmission aux acteurs locaux moins structurés. Dans les faits cela se traduit par du conseil et de l'aide au développement de projets.

Sans Réserve participe donc, sur de nombreux points (accompagnement de projets, co-organisations, pluridisciplinarité...), à la valorisation des initiatives locales. Cependant il faut donner de la visibilité à cette action, chaque structure ayant besoin d'aide devant avoir connaissance, tout comme les publics, du travail de Sans Réserve à ce sujet.

De plus les salariés de Sans Réserve suivent régulièrement des formations afin de toujours être au fait des sujets attenants à l'environnement des musiques actuelles. Outre un apport de connaissance, Sans Réserve peut aider les acteurs locaux en offrant une aide matérielle ou en mettant à disposition son réseau.

La structure accueille également des stagiaires afin de sensibiliser les jeunes aux différents métiers liés aux musiques actuelles.

Plus qu'une aide sur un événement ponctuel, notre association se doit d'aider les associations qui le souhaitent à se structurer en permettant la mutualisation de compétences et/ou de matériel. En cela le projet de la structure s'inscrit sur le territoire.

III. Participation à la structuration du secteur des musiques actuelles

La création du programme « café musique » et du label SMAC marque la reconnaissance des musiques actuelles par les pouvoirs publics. Aujourd'hui le secteur est en pleine structuration et en négociation avec ces mêmes institutions.

En plus de contribuer à améliorer la connaissance de l'environnement des musiques actuelles, Sans Réserve se doit de participer à cette structuration du secteur et ce à plusieurs niveaux.

Niveau communal

On l'a dit, au niveau communal, Sans Réserve souhaite faire mieux connaître le secteur des musiques actuelles en soutenant les initiatives. Le soutien aux associations culturelles mais aussi les partenariats menés avec celles-ci participent également à la structuration du secteur sur son territoire, même si l'agglomération de Périgueux ne participe pas au fonctionnement de la structure, hormis dans le cadre d'actions spécifiques (contrat de ville, mise à disposition de bus certains soirs de concerts).

Niveau départemental

Sans Réserve a œuvré, avec d'autres structures du territoire, pour la création d'un SOLIMA¹⁸ en Dordogne (le 1^{er} en France) aujourd'hui en sommeil. C'est un espace de travail concernant les musiques actuelles entre les acteurs du terrain, les collectivités et l'État. Si cette démarche de concertation n'existe plus en l'état, il faut tout de même garder l'esprit qui était le sien, entamer des réflexions sur des perspectives de développement de ces pratiques selon les spécificités des publics mais aussi des acteurs en Dordogne.

Niveau régional

Depuis 2003 Sans Réserve est adhérente au RAMA, et en assure la vice-présidence depuis 2015. Ce réseau de filière (salles, radios, labels, écoles, festivals...) a pour but d'accompagner la structuration des musiques actuelles en Aquitaine. Un important travail de

¹⁸ Schéma d'Orientation des Lieux de Musiques Actuelles.

structuration à l'échelle de l'actuelle région est en cours. Avec l'arrivée de la Région Nouvelle Aquitaine, Le R.I.M. (Réseau des indépendants de la musique) est né en 2017 et compte plus de 140 structures adhérentes, le Sans réserve siège au bureau de cette association en qualité de trésorier.

Niveau national

À une échelle plus large, Sans Réserve est également adhérente à la FEDELIMA (regroupement de la fédération des scènes de Jazz et de la FEDUROK), un réseau national dont les buts sont : fédérer et développer toute initiative d'intérêt général en matière de musiques actuelles, aider ses membres à anticiper les mutations culturelles, économiques, technologiques, politiques et sociales et les soutenir dans leur développement en proposant les moyens et outils adéquats dans un souci de complémentarité et de coopération.

L'association Sans Réserve est également membre du SMA (Syndicat des Musiques Actuelles), syndicat employeur de filière regroupant plus de 300 structures.

COMMUNICATION

La communication est peut-être le point le moins évident à anticiper, surtout des années à l'avance. C'est un secteur en constante évolution, qu'il faut sans cesse remettre en question. On doit repenser à l'aube de ce nouveau projet un plan de communication générale, et travailler pour aller vers un poste à temps plein nécessaire pour couvrir ce secteur.

Lorsqu'on parle de la communication de Sans Réserve, il faut distinguer deux grands pôles, ce qui relève de la salle de concert (concerts, action culturelle...) et ce qui se rattache aux studios (répétitions, accompagnement, enregistrement...). Ces deux communications doivent être en cohérence et surtout en renvoi perpétuel l'une vers l'autre.

Dans le futur il va surtout falloir développer la communication des locaux de répétition pour mieux faire connaître les services que Sans Réserve propose et ainsi espérer offrir une nouvelle dynamique aux studios.

►► *La vidéo*

Ces derniers temps Sans Réserve a développé la vidéo en faisant des teasers et des reportings des différentes manifestations ayant eu lieu dans ses murs. Ce médium a considérablement rajeuni et dynamisé la communication. Maintenant il faut l'exporter en dehors du site internet et/ou des réseaux sociaux. On pourrait imaginer un écran à l'extérieur du Sans Réserve pour diffuser ces vidéos. La route qui passe sur le côté est assez passante ce qui signifie que ces vidéos seraient vues d'un nombre considérable de gens. Se dessinerait alors un schéma intéressant, l'information allant vers les publics et non l'inverse. Aussi cela participerait de l'identification du lieu et de sa fonction précise.

Il faut également que ces produits audiovisuels soient visibles dans les studios (et vice-versa) pour créer des passerelles entre ces derniers et la salle puisqu'on se rend compte que ceux qui fréquentent les studios ne vont que très rarement voir des concerts.

►► *Les programmes trimestriels*

Les programmes trimestriels sont très complets, toutes les informations importantes y sont répertoriées. La diffusion et le réapprovisionnement sur l'ensemble de la Dordogne doit être maintenu.

Des infos récurrentes annuelles (accès aux studios, enregistrement...) côtoient des événements trimestriels. Ne gagnerait-on pas en lisibilité à les scinder ?

Pour mettre en avant les co-organisations, un zoom sur les associations avec lesquelles Sans Réserve travaille pourrait être fait dans chacun des programmes : historique de l'association, missions principales, liens avec Sans Réserve...

Enfin, pour des raisons économiques, nous avons stoppé l'envoi à domicile des programmes.

»» *Les réseaux sociaux*

Sans Réserve possède des pages sur Facebook et Twitter ainsi que des comptes YouTube et Soundcloud. Il faut faire attention à bien adapter le contenu aux spécificités de chaque réseau social (Twitter : messages courts, informations instantanées, Facebook : durée de l'information plus longue...).

Il faut mettre à jour le Twitter de Sans Réserve et l'actualiser souvent. Facebook commence à être dépassé et les jeunes se tournent maintenant vers Twitter, il faut donc suivre cette mouvance. Concernant YouTube il faut maintenir une fréquence régulière quand au post de teasers et/ou reportings afin de créer une attente chez le spectateur et ainsi espérer fidéliser le public.

»» *Le site internet*

Le site internet a été refait en 2015 selon un cahier des charges très précis. Il est en période de rodage notamment en ce qui concerne la réservation des studios

»» *La newsletter*

Il faut définir une fréquentation régulière pour la pompe info (une fois par mois ou une fois tous les deux mois). Il serait aussi intéressant de faire des newsletters ciblées et donc différentes selon les destinataires : les partenaires, les musiciens, les adhérents, les associations...

La newsletter est un moyen de diffuser de l'information mais aussi et surtout de créer du lien avec les destinataires. Une fréquence définie et régulière permettrait d'entretenir cette relation.

»» *L'affichage*

L'affichage doit être réinterrogé, et travaillé avec le Rocksane.

»» *Bornes d'écoute*

Afin de faire découvrir au plus grand nombre nos actions, nous devons mettre en place dans des lieux publics, des bornes (audio et/ou vidéo).

PERSPECTIVES

- ▶▶ Des travaux dans la salle pour la réalisation de bureaux et d'une salle de catering à l'étage au-dessus du bar actuel, permettrait de meilleures conditions de travail pour l'équipe, notamment en communication interne, et également un meilleur accueil des artistes.
- ▶▶ Un réaménagement des espaces extérieurs devant la salle ferait gagner en convivialité.
- ▶▶ Des investissements en matériel notamment sur les studios sont à prévoir dès 2017.
- ▶▶ Un renforcement de l'équipe et un budget adapté sont nécessaires pour développer ce projet : sur un échantillon de 37 lieux de notre fédération nationale possédant des jauges de 350 à 650 places dans des villes où la médiane est à 40 000 habitants, on constate que le budget moyen est de 832 000 € (contre 494 000 € pour Sans Réserve) avec une moyenne de 9.6 ETP dans les équipes (contre 6.9 ETP pour notre association).
- ▶▶ Une prise en compte de notre projet par le Grand Périgueux, au regard du développement de l'agglomération vers des territoires ruraux est plus que jamais souhaitée.

ANNEXE N°1

LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES

- >> **ACHILLI Chantal**, directrice de l'Odysée, scène conventionnée de la Ville de Périgueux.
- >> **BARBUT Ludovic**, coordinateur des pratiques en amateur à Sans Réserve (mi-temps)/ Studios de répétition/ Association Virus/ Musicien.
- >> **BITTON-GUILLAUMIE Delphine**, professeur à Jay de Beaufort/ Ex vice-présidente de Sans Réserve.
- >> **BLANC Pierre**, conseiller Musique et Danse DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).
- >> **BLASINSKI-LESCURE Cédric**, directeur Institut des Musiques Rock à Périgueux/ Musicien.
- >> **BOULLEY Cyril**, éducateur spécialisé dans l'association de prévention le Chemin, secteur du quartier du Toulon à Périgueux.
- >> **BRUNAUX Hervé**, membre adhérent Sans Réserve/ vice-président de l'association Sans Réserve / ex-président de Sans Réserve/ Association Féroce Marquise à Périgueux.
- >> **DE COSSETTE Arthur**, régisseur studios, technicien au Sans Réserve (temps partiel)/ Musicien/ Membre de l'association Some Produkt.
- >> **DEMONPION Julien**, membre adhérent de Sans Réserve/ membre du CA du Sans Réserve/ DJ.
- >> **DIDIER Christine**, association Feuill'Info 24 / Chargée de la communication (réseaux sociaux et presse) à l'Agence Culturelle Dordogne-Périgord / Musicienne.
- >> **DIDIER Jean-Jacques**, ex-salarié de Sans Réserve/ Directeur du centre social de Marsac/l'Isle/ Musicien.
- >> **DURNERIN Frédéric**, directeur de l'Agora, scène conventionnée de la ville de Boulazac.
- >> **FEHLMANN Muriel**, secrétaire, comptable au Sans Réserve.
- >> **HARDMAN Nathalie**, chargée de la communication et de l'action culturelle au Sans Réserve.
- >> **GIRY-LATERRIÈRE Claire**, directrice générale adjointe Culture à la Ville de Périgueux.
- >> **ISARD Cédric**, directeur du Conservatoire Municipal de la Ville de Périgueux.
- >> **LABROUSSE Philippe**, service de l'action culturelle au Conseil départemental.
- >> **LAPIERRE Laurent**, régisseur général au Sans Réserve/ Musicien/ Association Hellébore.
- >> **LAVIALLE Nathalie**, coordinatrice et administratrice de l'association Tin Tam Art / Association Feuill'Info 24/ Musicienne.
- >> **LE GALLOU Cyrielle**, attachée à l'accueil au Sans Réserve/ Membre de Tin Tam Art.
- >> **LÉON Alexandre**, membre adhérent Sans Réserve/ Collège musicien/ Ex-trésorier de l'association Sans Réserve/ Association Foie gras du Périgord.
- >> **LUX Nicolas**, association ADPCP (Festival du Printemps au Proche-Orient) à Périgueux.
- >> **PELAGE Florent**, membre adhérent de Sans Réserve/ Collège musicien/ Trésorier de l'association Sans Réserve/Musicien.
- >> **PIROLEY Firouze**, régisseur studios de répétition au Sans Réserve (temps partiel)/ Délégué du personnel/ Musicien.
- >> **SALFATI Dawa**, musicienne dans le groupe repéré Ua Tea et le groupe accompagné Met H ode.
- >> **SORBE Florian**, bénévole au Sans Réserve.
- >> **TEULÉ Florent**, directeur du Réseau Aquitain des Musiques Actuelles.
- >> **VACHIA Patrick**, directeur du Rocksane à Bergerac.

ANNEXE N°2

QUESTIONNAIRE POUR LES ENTRETIENS

I. Le projet

- La programmation

Sans Réserve organise entre 35 et 40 concerts par saison en prônant le concept de diversité culturelle.

Que pensez-vous de la programmation, des esthétiques mises en avant et/ou de la manière dont est faite cette programmation ? Quelle(s) amélioration(s) apporteriez-vous sur ce sujet dans le prochain projet artistique et culturel ?

- Action culturelle

L'action culturelle se découpe selon plusieurs axes :

Travail avec les scolaires (lycées généraux, professionnels et agricoles, écoles primaires, spectacles sur les risques auditifs...),

Spectacles jeune public,

Pluridisciplinarité (expositions dans le bar, croisement musique avec autre discipline artistique...),

Actions en faveur des publics dit « empêchés », c'est-à-dire en milieu carcéral et hospitalier.

Que pensez-vous des actions menées par Sans Réserve en ce qui concerne l'action culturelle ? Quelle(s) amélioration(s) apporteriez-vous sur ce sujet dans le prochain projet artistique et culturel ?

- Accompagnement des pratiques en amateurs

Sans Réserve dispose de 6 locaux de répétitions, reçoit (pour 2013) plus de 100 groupes à l'année et propose des modules de répétitions mais également d'enregistrement ainsi que des résidences pour les artistes amateurs en voie de professionnalisation ou non.

En complément de ces modules, l'association organise des stages avec des professionnels du milieu de la musique à destination des musiciens.

Que pensez-vous des actions qui sont mises en place pour l'accompagnement des pratiques en amateur ? Quelle(s) amélioration(s) apporteriez-vous sur ce sujet dans le prochain projet artistique et culturel ?

- La politique tarifaire

Sans Réserve mène une politique tarifaire envers ses publics, notamment dans le cadre de la SMAC de réseau Dordogne.

Que pensez-vous de la politique tarifaire mise en place par Sans Réserve ? Quelle(s) amélioration(s) apporteriez-vous sur ce sujet dans le prochain projet artistique et culturel ?

- La communication

Que pensez-vous de la communication que met en place Sans Réserve (flys, brochures/programmes, site internet, réseaux sociaux, affichage...) ? Quelle(s) amélioration(s) apporteriez-vous sur ce sujet dans le prochain projet artistique et culturel ?

II. Les moyens

- Les lieux (le Sans Réserve & les studios)

L'association Sans Réserve co-gère trois lieux : la salle de concert et les studios de la Filature avec la mairie de Périgueux et les studios du Silo avec le foyer de la Beaumont.

Que pensez-vous des lieux qui constituent le Sans Réserve (studios, salle, bar, bureaux...) ? Quelle(s) amélioration(s) apporteriez-vous sur ce sujet dans le prochain projet artistique et culturel ?

- Co-organisations

Sans Réserve organise entre 35 à 40 concerts par an dont environ les trois-quarts le sont avec des associations locales.

Que pensez-vous de ce principe de co-organisation ? Quelle(s) amélioration(s) apporteriez-vous sur ce sujet dans le prochain projet artistique et culturel ?

- Partenariats

Sans Réserve développe des partenariats avec des acteurs éducatifs et culturels de l'agglomération périgourdine (Caisse d'Épargne, Foie gras du Périgord, Vins de Bergerac...).

Que pensez-vous de ces partenariats ? Quelle(s) amélioration(s) apporteriez-vous sur ce sujet dans le prochain projet artistique et culturel ?

- Sans Réserve dans la SMAC de réseau Dordogne

Depuis 2012 (signature de la convention en 2013), Sans Réserve fait partie, avec l'IMR (Périgueux) et le Rocksane (Bergerac), de la SMAC de réseau Dordogne. L'occasion de mener des actions coopératives dans de nombreux domaines afin de répondre aux attentes des habitants du territoire.

Que pensez-vous de la SMAC de réseau Dordogne et des actions qui sont menées dans ce cadre-là ? Quelle(s) amélioration(s) apporteriez-vous sur ce sujet dans le prochain projet artistique et culturel ?

» **Autres remarques/idées.**

ANNEXE N°3

PRINCIPES DE CO-ORGANISATION D'UN CONCERT AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES

- ▶▶ Choix de la programmation en commun
- ▶▶ Réalisation d'un budget prévisionnel
- ▶▶ Prise en charge par Sans Réserve de l'impression de la billetterie, des charges de sécurité et d'incendie, ces frais n'apparaissant pas dans le budget
- ▶▶ Contrats, technique, et administratif de manière générale gérés par Sans Réserve
- ▶▶ Sans Réserve paie toutes les dépenses et encaisse toutes les recettes
- ▶▶ Un bilan est établi à l'issue du concert. Le résultat (positif ou négatif) est partagé :
 - à 50% entre les 2 co-organisateur dans la majorité des cas
 - à pourcentage variable (pouvant aller jusqu'à 75% pour Sans Réserve / 25% pour l'association co-organisatrice dans le cadre d'un concert risqué)
 - ▶▶ Sans Réserve utilisera ses licences (entrepreneur de spectacles et débit de boissons)

et sa responsabilité civile

- ▶▶ Participation de l'association co-organisatrice le soir du concert (bar, billetterie, contrôle ticket, repas et catering, nettoyage sommaire et rangement, éventuellement technique)
- ▶▶ Sollicitation pour l'adhésion de l'association co-organisatrice à Sans Réserve (30 euros/an)
- ▶▶ Promotion partagée (affichage libre et tractage par association, presse et programme trimestriel par Sans Réserve)